CIBLER DES OBJECTIFS DE TRANSITION

> **L'enseignement explicite des compétences de vie est un facteur prédictif des résultats postscolaires. De plus, lorsque les élèves sont impliqués activement dans la planification de leur transition, les résultats postsecondaires et d'obtention d'emploi augmentent considérablement.**
>
> - Papay et Bambara, 2014

Étape 1 : Déterminer les objectifs postscolaires de la personne apprenante

Accompagner la personne apprenante à cibler ses objectifs postscolaires en lien avec ses besoins, ses intérêts et ses préférences tout en se référant à des évaluations, des observations, des réflexions à la suite d'occasions d'apprentissages expérientiels, etc.

Étape 2 : Déterminer les compétences et les connaissances nécessaires en lien avec les objectifs postscolaires

Viser les habiletés et aptitudes qui permettront à la personne apprenante de répondre aux normes du marché du travail, des établissements postsecondaires et/ou de la vie adulte selon ses objectifs.

Étape 3 : Faire l'analyse des écarts

Cerner les barrières potentielles à l'atteinte des objectifs et les écarts entre le niveau actuel de la personne apprenante et celui exigé en fonction des normes du marché du travail / institutions postsecondaires / vie autonome dans le but de décider quelles mesures doivent être mises de l'avant pour réduire ou éliminer l'écart.

- Questions à l'appui :
  - Quelles sont les **compétences** et les **connaissances** dont la personne apprenante a besoin pour atteindre ses objectifs postscolaires?
  - Quelles sont les **exigences** de l'industrie, des établissements postsecondaires ou de la vie autonome ?
  - Quels sont les **écarts** entre ce que la personne apprenante peut réussir actuellement et ce dont elle a besoin pour maîtriser les compétences et les connaissances, ainsi que pour répondre aux exigences lui permettant d'atteindre ses objectifs concernant le marché du travail, les études postsecondaires et/ou la vie autonome?

Étape 4 : Rédiger les objectifs postscolaires

S'aligner sur le modèle SMART (spécifique, motivant, atteignable, relié et traçable[1]) afin de rédiger des objectifs qui aideront la personne apprenante à développer son autonomie et réaliser son projet de vie et de carrière.

Étape 5 : Déterminer les matières scolaires, le temps requis et les meilleurs endroits pour que la personne apprenante puisse observer et assimiler les compétences et les connaissances nécessaires

Associer l'objectif à un résultat d'apprentissage dans une matière en particulier et fixer des moments où il sera plus facile de l'observer (p. ex. : heure de dîner, stages, emplois à temps partiel)

Étape 6 : Déterminer les échéanciers pour chaque objectif ciblé

Noter si l'objectif a été atteint ou s'il est nécessaire de le redéfinir ou de l'étayer en fonction des capacités de la personne apprenante afin qu'elle soit en mesure de l'atteindre.

Types d'objectifs à considérer :

- Compétences d'autodétermination
- Compétences nécessaires pour la vie autonome
- Compétences nécessaires à l'obtention et au maintien d'un emploi
- Compétences nécessaires pour la vie autonome
- Compétences nécessaires à l'obtention et au maintien d'un emploi

Catégories d'objectifs à considérer :

En lien avec :

- la vie personnelle (relations, amitiés, comportement, communication et habiletés sociales)
- la vie professionnelle (bénévolat, marché du travail et/ou études postsecondaires)
- la vie autonome (compétences fonctionnelles, finances, logement, transport, soins personnels)
- la participation communautaire (loisirs, bénévolat, engagement, accessibilité)
- l'autodétermination (comprendre, expliquer et défendre ses droits et ses besoins)

1 Gavoni et Weatherly. 2019. Deliberate Coaching : A Toolbox for Accelerating Teacher Performance. Learning Sciences International.